

**TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (POINTE)**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 5 MAI 2011, DE 9 H À 16 H, À L'HÔTEL DES  
COMMANDANTS, AU 178, RUE DE LA REINE, À GASPÉ (DÎNER INCLUS)**

**Points à l'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Explication des objectifs de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Retour sur la réunion de la CRNT du 19 avril 2011
5. Suivi et adoption du compte rendu du 8 mars 2011
6. Présentation sur les paysages inclus dans le Plan d'Affectation du Territoire Public (PATP) par Geneviève Plouffe
7. Élection d'un président
8. Présentation du document de travail du Comité GIRN par Gilles Landry
9. Préoccupations paysagères non traitées aux PATP, RADF, SADF – prise de position par rapport au paysage à considérer dans le PAFI
10. Présentation des commentaires reçus sur le PAFI-O environ 1 an et 5 ans – prise de position de la TGIRT sur les solutions proposées
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

<b>Sont présents</b>		
	BOURDAGES, David	Fédération des gestionnaires des rivières à saumon du Québec / ZEC Pabok
	SIGOUIN, Daniel	Parc national Forillon
	LABELLE, Jean	MRC Côte-de-Gaspé
	COURT, Katherine	Temrex, SEC
	SOUCY, Gaetan	Fédération québécoise pour le saumon atlantique
	ROY, Jean	Société de gestions des rivières de Gaspé
	ÉLÉMENT, Jean-Christophe	Coopérative de travail en aménagement forestier des MRC de la Côte-de-Gaspé et Rocher- Percé.
	HARDY, Jean-Marc	Sentier international des Appalaches / Club des ornithologues de la Gaspésie
	HAYES, Derek	Secrétariat Mi'Gmawei Mawiomi
	BLAIS, Claude	Fédération des chasseurs et des pêcheurs GÎM
	GRENIER, Mario	MRC-CLD Rocher-Percé

**COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET  
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 5 MAI 2011**

---

	SKELLING, Mario	Damabois – Division Cap-Chat
	CHOVINARD, Daniel	MRNF
	DESMEULES, Pierre	MRNF
	GAGNON, Luc	MRNF
	GOSSELIN, Annie	MRNF
	PLOUFFE, Geneviève	MRNF
	LEBLANC, Mathieu	CRÉGIM
<b>Sont absents :</b>		
	BELZILE, Robert	Groupe G.D.S.
	GAMACHE, Marco	Bois d'œuvre Cedrico
	GAGNON, Yvan	Gespeg
	COUSIN, Stephane	Association coopérative forestière de St-Elzéar
	POIRIER, Rosario	Rosario Poirier inc.
	RÉHEL, Sylvain	Les Entreprises Agricoles et Forestières de Percé
	JONCAS, Michel	Les Entreprises Agricoles et Forestières de la Péninsule
	PÎTRE, Benoit	Coopérative forestière New Richmond / St-Alphonse
	SIROIS, Edmond	Société de gestion de la rivière Grande-Rivière
	HUARD, Daniel	Regroupement pour la restauration des Trois Rivières Pabos inc.
	DESCHÈNES, Berthier	Réserve faunique de Port-Daniel – SEPAQ
	BABIN, Louis	ZEC des Anses
	SINNET, Marc	ZEC York-Baillargeon
	CHOVINARD, Michel	Conseil de l'eau Gaspésie Sud

*COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET  
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 5 MAI 2011*

---

<b>Points</b>	<b>Sujets et éléments de suivi</b>	
1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	Jean-François Hudon souhaite la bienvenue à tous. Il propose de faire un tour de table puisqu'il y a quelques nouveaux participants à la réunion. Les participants se présentent à tour de rôle.
2.	Mise en contexte et explications des objectifs de la réunion	Discuté au point 3.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Jean-François Hudon fait la lecture de l'ordre du jour en mentionnant que la réunion pourrait se terminer plus tard que prévu, c'est à dire vers 16h00 plutôt que 15h30. Ceci considérant que c'est ce qui s'est passé à la réunion de la TGIRT Sud du 31 mai 2011 et table Nord du 3 mars 2011.
4.	<p>Retour sur la réunion de la CRNT du 19 avril 2011;</p> <p>Lorsque l'équipe de travail sera connue, Mathieu LeBlanc devra envoyer la liste des intervenants aux membres des TGIRT.</p>	<p>Concernant le comité technique sur le réseau de chemins multiusages, Mathieu LeBlanc mentionne que la CRNT a produit un document qui répond aux questions soulevées par la TGIRT de la Pointe concernant les rôles et mandats de ce comité. Le document « Comité technique – Concernant l'accès au territoire à partir d'un réseau de chemin multiusages en forêt publique » (rendu disponible aux membres des TGIRT) permet d'établir la portée de l'exercice, le mandat du Comité technique, le plan de travail et les échéanciers. Mathieu LeBlanc mentionne que l'équipe de travail n'est pas encore formée et qu'elle le sera d'ici la fin mai. Mathieu LeBlanc résume le contenu du document en faisant la lecture des principaux paragraphes résumant le mandat et les volets d'analyses du Comité.</p> <p>Concernant une demande de la TGIRT de la Pointe adressée à la CRNT par rapport à l'acquisition par le MRNF d'un outil permettant une gestion paysagère accrue, Mathieu LeBlanc indique que le MRNF a confirmé lors de la CRNT du 19 avril 2011 que l'outil est maintenant acquis et sera rendu disponible pour les travaux des TGIRT. Certains membres demandent d'avoir une présentation et une démonstration de l'outil à une réunion ultérieure. Pierre Desmeules indique que oui, une présentation serait</p>

*COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET  
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 5 MAI 2011*

---

		<p>pertinente. Cependant, il faudra attendre que l'employé soit formé avant de pouvoir réaliser cette présentation.</p>
5.	<p>Lecture et adoption du compte rendu du 8 mars 2011</p>	<p>Jean-François Hudon fait la lecture des points de suivi du compte rendu de la réunion du 8 mars 2011.</p> <p><b><u>Éléments de suivi :</u></b></p> <p>Pierre Desmeules indique que le Consortium travaille présentement sur la connectivité. Un comité est formé afin de se pencher sur la question.</p>
6.	<p>Présentation sur les paysages inclus dans le Plan d'affectation du territoire public (PATP) par Geneviève Plouffe</p>	<p>Geneviève Plouffe, à l'aide d'une présentation PowerPoint, fait une mise en contexte sur le Plan d'affectation du territoire public et elle présente les paysages de l'UA 112-62 inclus dans le PATP.</p>
7.	<p>Élection d'un président</p>	<p>Étant donné que Gilles Landry doit arriver vers 10 h et qu'il est 9 h 45, Mathieu LeBlanc propose de procéder à l'élection du président maintenant. C'est accepté.</p> <p>Mathieu LeBlanc présente, à l'aide d'un PowerPoint, les rôles du président en mettant l'accent sur son rôle de représentant de la TGIRT de la Pointe à la CRNT. Il ajoute que désormais, les fiches techniques qui seront adressées à la CRNT devront être préparées par le coordonnateur des TGIRT avec une collaboration accrue des présidents des tables. De plus, ce sera au président de faire les comptes rendus des CRNT au TGIRT. Mathieu LeBlanc propose l'ajout du rôle d'animateur des TGIRT en collaboration avec le coordonnateur des TGIRT. Il demande que la TGIRT de la Pointe se positionne sur ça. Selon Jean Roy, le rôle d'animation des TGIRT est souhaitable pour le président afin qu'il soit un peu plus impliqué dans le processus. Il imagine mal un problème de conflit d'intérêts survenir du fait que le président n'a pas le rôle de trancher dans le cas d'un règlement de différend. De plus, un processus de règlement de différend est prévu dans les règles de fonctionnement des TGIRT. Jean-François Hudon propose de faire un tour de table afin d'avoir les avis des membres. Les membres sont d'accord avec Jean. Cependant, il serait important de préciser dans les rôles que dans le cas où le président est dans une situation de discussion où il est directement impliqué, le coordonnateur des TGIRT ou un animateur X devra être</p>

*COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET  
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 5 MAI 2011*

---

		<p>disponible pour animer. C'est adopté. Jean-François Hudon propose que l'on fonctionne par proposition de président et vote afin d'élire le président. C'est adopté. Katherine Court propose Jean Roy. Jean Roy accepte.</p> <p>Les membres proposent d'élire un vice-président ayant pour rôle de remplacer le président à la CRNT en cas d'absence et de remplacer le président à l'animation dans le cas où celui-ci est impliqué dans la discussion. C'est adopté.</p> <p>Claude Blais propose Katherine Court; Gaetan Soucy propose Claude Blais; Katherine Court propose Claude Blais;</p> <p>Claude Blais accepte le rôle de vice-président.</p>
<b>8.</b>	Présentation du document de travail du comité GIRN par Gilles Landry	<p>Jean Roy demande si les sentiers de la rivière York sont reconnus par le comité GIRN. Mathieu LeBlanc indique que les sentiers reconnus par le comité GIRN sont indiqués dans le document et que non, les sentiers de la rivière York ne sont pas reconnus.</p> <p>Le MRNF ajoute qu'ils ne sont pas reconnus par le RNI non plus.</p>
<b>9.</b>	<p>Préoccupations paysagères non traitées aux PATP, RADF, SADF – prise de position par rapport au paysage à considérer dans le PAFI</p> <p>Selon Jean-Marc Hardy, il en manque un ou deux. Il devra envoyer les localisations à Luc Gagnon</p>	<p>Luc Gagnon présente les préoccupations paysagères non traitées aux PATP, RADF, SADF, comité GIRN. Il fait une mise en contexte et explique comment on a fait pour arriver à cette liste de paysages (liste disponible sur place). Il mentionne que certaines de ces préoccupations sont au niveau du PAFI-T et doivent être entérinées par la TGIRT avant de proposer des mesures de protection particulières. Selon leur nature, les demandes pourraient faire l'objet d'ententes d'harmonisations ou être analysées par le comité sur la gestion des paysages qui sera mis sur pied en juin par la CRNT.</p> <p>Jean-Marc Hardy demande à Luc Gagnon si toutes les haltes présentes sur le SIA ont été identifiées. Luc Gagnon lui suggère de vérifier sur l'outil SIGWEB et de l'avertir s'ils ne sont pas tous répertoriés. Jean Marc Hardy vérifiera.</p>

	<p>Fait, David Bourdages.</p> <p>À suivre, Jean Roy</p>	<p><b>Nouvelles demandes :</b></p> <p><u>1. Principaux lieux d'opération et voies d'accès en lien avec des rivières à saumon (camping, camps, principales routes, voies d'accès, aires de repos, zones d'ambiance) (FGRSQ)</u></p> <p>Pour que la TGIRT puisse entériner la demande il est demandé que le demandeur (FGRSQ) fournisse :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) les shapefiles ou des cartes papier montrant les sites ou les secteurs pour lesquels vous demandez des mesures de protection paysagères particulières;</li> <li>2) les modalités d'intervention proposées;</li> <li>3) les superficies affectées par la demande.</li> </ol> <p><u>2. Pavillon de la rivière St-Jean (SGRG)</u></p> <p>Discussion entre Jean Roy, Katherine Court, Mario Skelling et le MRNF sur une procédure d'entente en cours dans le cadre de la planification quinquennale 2008-2012. Daniel Chouinard demande à Jean Roy de lui faire parvenir l'entente que ce dernier a prise avec Damaboïs, ainsi le problème sera réglé. Jean Roy fera parvenir l'entente au MRNF.</p> <p>Pour la demande 2013-2018 sur la protection du Pavillon de la Saint-Jean, Jean Roy explique sa demande et la justifie.</p> <p>Claude Blais demande pourquoi Jean Roy a choisi cette zone. Jean Roy répond qu'il n'y a pas de fondement scientifique derrière ça, il fallait avoir une protection convenable avant d'arriver au Pavillon et après. Il est conscient qu'il ne peut pas demander une protection intégrale de toute la rivière.</p> <p>Katherine Court se questionne sur la portée de la demande. Elle demande des spécifications sur la protection souhaitée, est-ce qu'elle est simplement dans les zones visibles ou c'est une protection intégrale de tout le bloc présenté sur la carte. Jean Roy ne peut répondre sans avoir vu les zones qui ne seraient pas visible, selon lui, il faudra attendre l'outil de paysage du MRNF.</p> <p>Luc Gagnon présente une possible contrainte à la demande de Jean Roy et c'est le Plan de ravage du Cerf de Virginie. Ce plan est reconnu légalement, il pourrait</p>
--	--	--

	Fait, Jean Roy	<p>s'avérer difficile de passer par-dessus.</p> <p>Katherine Court propose que cette zone soit ajoutée au réseau des aires protégées de la Gaspésie.</p> <p>Selon Mario Skelling, il est trop tôt pour prendre une décision, il est d'avis qu'il faut attendre de voir les résultats d'une simulation.</p> <p>David Bourdages soulève que ce qui est important pour les gestionnaires des rivières à saumon et les pêcheurs n'est pas simplement l'aspect visuel, mais bien l'ambiance que l'environnement procure.</p> <p>Après discussions, il est convenu que :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Jean Roy fournit le fichier géomatique au MRNF;</li><li>2. Que le MRNF effectuer une simulation des paysages qui sont visibles sur le tronçon de route et de rivière;</li><li>3. Que le MRNF voit ce qui est possible de faire avec le plan de ravage du Cerf de Virginie;</li><li>4. Que l'on revienne en discuter à la TGIRT.</li></ol> <p><u>3. Protection des paysages autour des lacs, rivières et des routes y menant pour la pêche et la villégiature (lacs de villégiature et le long des cours d'eau aménagés pour la pêche sportive ou facilement accessible (FEDECPGIM))</u></p> <p>Selon Claude Blais, les éléments du PATP et du Comité GORN sont complets et satisfont la FECECPGIM. Ainsi, la préoccupation peut être retirée.</p> <p><u>4. Zone d'ambiance des sites d'hébergement</u></p> <p>Luc Gagnon et Mathieu LeBlanc précisent que la FQSA est au courant des éléments qu'ils doivent préciser dans leur demande. Ils affirment qu'Amélie Dussault travaille actuellement à détailler la demande.</p>
10.	Présentation des commentaires reçus sur le PAFI-O environ un an et cinq ans – prise de position de la TGIRT sur les solutions proposées	<p>Daniel Chouinard présente les commentaires reçus sur le PAFI-O environ un an et cinq ans. Il présente la fiche d'analyse proposée par le MRNF. Il mentionne que le MRNF a développé quelques solutions afin de répondre aux commentaires reçus. L'idée derrière les propositions était de ne pas travailler sur une page blanche. Ces solutions sont modifiables et les intervenants sont libres d'adapter les propositions ou d'en développer d'autre afin de répondre aux demandes.</p>

		<p><b>Fiche no R11-O-20001</b></p> <p>Jean-Marc Hardy propose que cette préoccupation soit envoyée au comité paysage puisqu'il demande une protection minimale de 60 m de part et d'autre et ne changera pas sa demande. C'est accepté. Cependant, pour 2013-2014, la solution quatre est acceptable. C'est adopté. Jean Marc ajoute que le SIA est ouvert à faire des expérimentations sur de petites superficies. Par exemple, la superficie soumise à l'aménagement en 2013-2014 serait raisonnable pour faire des expérimentations. Les membres précisent que si le comité GIRN ne règle pas la demande du SIA, il faudra revenir à la TGIRT pour le régler. C'est adopté.</p> <p>Solution no 4 : Récolter seulement un côté du sentier à la fois et attendre que la forêt ait atteint trois mètres avant de récolter l'autre côté. Préserver une lisière boisée de 30 mètres avec récolte partielle du côté récolter. Respecter les modalités du RADF (article 47 et 54 amélioré du RNI). Respecter les modalités du GIRN en matière de paysage (visible 1,5 km).</p> <p><b>Fiche no R11-O-20002</b></p> <p>Solution no 1 : Récolter les blocs de coupe tels que présentés à la planification d'environ un an sans autre mesure particulière. Documenter cette préoccupation et au besoin intégrer les résultats aux balises générales d'aménagement VOIC du PAFIT. En tenir compte pour la planification 2014-2018.</p> <p>De plus, il est demandé de joindre à la solution #1, la solution no 3 qui consiste à « favoriser la réalisation de traitements qui maintient un couvert résiduel de plus de 4 mètres si les inventaires démontrent que le peuplement est admissible (respecter les guides sylvicoles). »</p> <p>Par ailleurs, il est accepté que s'il y a des coupes dans ce secteur pour le PGAF 2008-2013, il devra y avoir entente entre le PARC et les BCAA</p> <p><b>Fiche no R11-O-20003</b></p> <p><u>Solution no 1</u> : Pour le PAFIO 2013-2014, utiliser la cible du PGAF 2008-2013 au niveau des AEC (maximum de 50 % AEC par sous-bassin). Pour les PAFIO ultérieurs, la</p>
--	--	---



	<p>Jean Roy mentionne qu'il attend les résultats de Rexforêt.</p>	<p>cible sera fixée au niveau des VOIC par les TGIRT à la suite de la documentation de cet enjeu par les comités de documentation et du Consortium en foresterie.</p> <p><b>Fiche no R11-O-20004</b></p> <p>Solution no 1 : Pour le PAFIO 2013-2014, la TGIRT Sud adopte de récolter les blocs de coupes tels que présentés au PAFIO sans autre mesure particulière. Pour les PAFIO ultérieurs, la cible sera fixée au niveau des VOIC par les TGIRT à la suite de la documentation de cet enjeu par les comités de documentation et du Consortium en foresterie.</p> <p><b>Fiche no R11-O-20005</b></p> <p>Solution no 1 : Cette demande a été déposée dans les enjeux à la TGIRT et aucune récolte n'est prévue actuellement en 2013. Aucune coupe ne sera planifiée pour 2013 et + avant la conclusion des travaux du comité sur les paysages qui a pour mandat de réviser les modalités du GIRN et qu'un consensus ait été atteint à la TGIRT concernant les interventions forestières qui pourraient être fait dans le secteur visé par la demande.</p> <p><b>Fiche no R11-O-20006</b></p> <p>Solution no 1 : Respecter les modalités GIRN en matière de paysage et du RADF pour les sentiers (lisière boisée de 30 mètres de part et d'autre des sentiers à l'intérieur des territoire fauniques structurés).</p> <p>De plus, il est demandé à la SGRG de fournir avant le 1 juin au MRNF la localisation des sentiers aménagés à protéger pour la période 2013-2018</p> <p><b>Fiche no R11-O-20007</b></p> <p>Solution no 1 : Respecter les modalités GIRN en matière de paysage et du RADF.</p>
--	---	---

*COMPTE RENDU DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET  
DU TERRITOIRE (POINTE) TENUE À GASPÉ, LE 5 MAI 2011*

---

<b>11.</b>	Divers	<p>Pierre Desmeules mentionne que les fiches présentant les résultats de la documentation sur les enjeux sur la faune aquatique et l'eau seront envoyées aux membres du comité le 6 mai pour validation et bonification. Pour les fiches de documentation sur les enjeux sur la faune terrestre, elles seront déposées un peu plus tard.</p> <p>Concernant la grille de gestion des écarts, Pierre Desmeules indique que les trois tables ont été consultées. Cependant, les commentaires ne sont pas encore tous intégrés et le document d'accompagnement n'est pas terminé. Lorsque le tout sera terminé, les deux documents seront acheminés par courriel aux membres et des modifications pourront être apportées s'il y a des commentaires significatifs.</p> <p>Jean Roy propose qu'une TGIRT se tienne au Pavillon St-Jean le mardi 4 octobre.</p>
<b>12.</b>	Fin de la réunion	<p>La réunion prend fin à 16 h. Jean-François Hudon et Mathieu LeBlanc remercient les participants.</p>

*Version finale adoptée  
Mathieu LeBlanc  
2011-05-31*